

LES ATELIERS À LA CARTE

Pour composer soi-même son programme idéal de formation, les "ateliers à la carte" sont des cours collectifs, le plus souvent en groupe restreint, ouverts à tous, amateurs passionnés, débutants ou plus expérimentés, professionnels ou en voie de l'être.

Chacun peut s'exercer à la chanson ou à une de ses disciplines, à son propre rythme, pour son plaisir ou encore, se perfectionner dans une pratique ou un style spécifique. 27 séances hebdomadaires sont prévues d'octobre à juin. Cette régularité permet un travail en continu et, pour chaque discipline, de développer un programme basé sur des méthodes pédagogiques adaptées.

01 / Chanter en scène

Ateliers « découverte »
pour découvrir la Manufacture Chanson ou débiter dans une des disciplines de la chanson.

Interprétation sur scène de chansons accompagné par un musicien.

CONTENU, DÉROULEMENT :

Autour des grands classiques du répertoire de la chanson deux intervenants sont présents en alternance une semaine sur deux. Un pianiste pour la mise en place rythmique et mélodique, la connivence et la musicalité. Un artiste pédagogue pour le travail de d'expression scénique (corps dans l'espace, gestion et communication de l'émotion, théâtralité) et le travail vocal (respiration, articulation, justesse...).

INTERVENANTS :



Anouk MANETTI

Chanteuse, Interprète, Comédienne
Après sa formation universitaire (maîtrise d'animation culturelle et sociale) Anouk Manetti rencontre Christian Dente, s'ensuivent plus de 15 années d'approfondissement, de cours de chants et de stages de formations (technique Dalcroz, méthode feldenkrais, technique Alexander).

Elle se produit dans de nombreuses salles à Paris et en provinces (Le Tourtour, Sentiers des Halles...)

, participe à plusieurs festivals internationaux (Québec, Allemagne, Haïti...) et comédies musicales.

Elle enregistre plusieurs album (universal music et le readers digest) et prête sa voix pour des pubs et des documentaires.

Depuis une dizaine d'années elle enseigne la technique vocale, l'interprétation et met en scène de nombreux groupes vocaux.

Elle assure à la Manufacture Chanson des fonctions de codirection et anime de nombreux ateliers de technique vocale et d'interprétation.



Paul-André MABY

Musicien, Compositeur (piano, guitare)

Sa compétence et son expérience musicale l'ont amené à accompagner de très nombreuses personnalités de la chanson française, sur scène ou sur disque.

Dans toute la France il joue sur les grandes scènes, mais aussi à travers le monde. Il s'occupe des arrangements et de la direction d'orchestre pour des hommages à des

célébrités : Brassens ou Léo Ferré. Il participe aux festivals nationaux. Il concourt à de multiples créations musicales. Compose des musiques pour des spectacles. Son expérience dans le domaine du théâtre est riche et variée, création de la musique, accompagnement, direction du chant ou de l'orchestre, on le retrouve dans de nombreux spectacles : ex. « Prévert » au Théâtre des Deux Mondes.

Il est présent dans le domaine de la formation et de l'animation, où il dirige des ateliers musicaux ; il intervient à la Manufacture Chanson depuis 1985.

INFOS PRATIQUES :

Conditions d'inscription : tous niveaux.

Nombre de participants : 6 à 10 stagiaires

Jour et horaire : le mercredi de 20 h à 22 h

Tarif : 702 €

Acompte : 52 €

Durée : 2 h

LE « PLUS » DE CET ATELIER !

un pianiste vous accompagne en « direct - live » !

POUR S'INSCRIRE :

Envoyer, à l'adresse ci-dessous, le bulletin de réservation (ou sur papier libre) comprenant le numéro et le nom de l'atelier (ou des ateliers) choisi(s) accompagné d'un chèque d'acompte à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson. Ce bulletin d'inscription doit être signé car il comprend l'engagement de régler avant le premier cours, l'adhésion et la totalité des coûts de formation pour l'année et d'avoir pris connaissance des modalités d'inscription.



ACP LA MANUFACTURE CHANSON

124 avenue de la République 75011 Paris - tél/fax : 01 43 58 19 94 - www.manufacturechanson.org

Laissez-vous chanter !

ACP LA MANUFACTURE CHANSON

ATELIERS À LA CARTE

BULLETIN DE RÉSERVATION ATELIERS À LA CARTE - SAISON 2009/2010

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom : Prénom :

N° & rue :

Code postal : Ville :

Téléphone : Date de naissance :

Email :

Je souhaite réserver une place pour l'atelier (les ateliers) coché(s) au dos de ce bulletin. Je joins à ce bulletin un chèque (à l'ordre d'ACP la Manufacture Chanson) pour acompte d'un total de

..... €

D'autre part, je m'engage à régler avant le premier cours l'adhésion et la totalité des coûts de formation pour l'année (plusieurs chèques possibles, voir les modalités de paiement) et déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription.

date et signature



Comment avez-vous connu ACP la Manufacture Chanson ?

- par internet par le bouche à oreille
 par une affiche ou un tract par un organisme
 autrement (préciser) :

bulletin à retourner à ACP la Manufacture Chanson - 124, avenue de la République 75011 PARIS

N° INTITULÉ	HORAIRE	PRIX	ACOMPTE
-------------	---------	------	---------

Ateliers « Découverte »

<input type="checkbox"/> 01 Chanter en scène	mer 20h00/22h00	702 € (26,00 € / séance)	52 €
<input type="checkbox"/> 02 Expression vocale	jeu 20h00/22h00	675 € (25,00 € / séance)	50 €
<input type="checkbox"/> 03 Expression vocale	sam 11h00/13h00	675 € (25,00 € / séance)	50 €
<input type="checkbox"/> 04 Parole de chanson !	sam 14h00/17h00	468 € (235 € en 2ème atelier)	36 €
<i>Atelier tous les 15 jours, 13 séances à l'année / Première séance de l'année à l'essai uniquement...</i>			
<input type="checkbox"/> 05 Chants d'ados	mer à 18h00	459 € (17,00 € / séance)	34 €

Ateliers « Multi-disciplines »

<input type="checkbox"/> 06 Mini-tour	ven 20h00/22h30	810 € (30,00 € / séance)	60 €
<input type="checkbox"/> 07 Expression vocale & scène	lun 20h00/22h30	729 € (27,00 € / séance)	54 €
<input type="checkbox"/> 08 Voix et scène pro	ven 10h00/12h00	783 € ou 950 € (financé...)	58 €
<input checked="" type="checkbox"/> 09 Chanter : le corps, la voix...	atelier mensuel !	882 € (98,00 € / séance)	113 €

Ateliers « Spécialité »

<input type="checkbox"/> 10 Projet de scène	mar 20h00/22h00	810 € (30,00 € / séance)	60 €
<input type="checkbox"/> 11 Une voie, la voix épanouie	sam 13h00/16h00	945 € (35,00 € / séance)	70 €
<input type="checkbox"/> 12 Voix musiques actuelles	lun 18h00/20h00	675 € (25,00 € / séance)	50 €
<input type="checkbox"/> 13 La voix et le souffle	sam 11h00/13h00	675 € (25,00 € / séance)	50 €
<input type="checkbox"/> 14 S'accompagner au piano	mer 18h00/19h00	499,50 € (18,50 € / séance)	37 €
<input type="checkbox"/> 15 S'accompagner à la guitare	mar 19h00/20h00	499,50 € (18,50 € / séance)	37 €

Tarifs préférentiels ! En cas d'inscription à un 2ème atelier, une réduction de 20% est appliquée sur l'atelier le moins cher ou d'environ 50 % pour l'atelier "Parole de chanson".

Acompte(s) pour le(s) atelier(s) choisi(s) à reporter au recto du bulletin : €

Date de début d'activité :

REGLEMENT INTERIEUR Ateliers à la carte

Fonctionnement :

- Les ateliers à la carte ont pour objectifs de permettre à chacun de s'exercer à la chanson ou à ses disciplines corollaires.
- Pour veiller à la qualité de l'enseignement ACP la Manufacture chanson s'engage à ne pas dépasser le nombre maximum d'inscrits indiqué pour chaque module.
- L'INSCRIPTION A L'ANNEE est obligatoire pour tous les ateliers - 27 séances sur l'année (excepté pour les ateliers 04 et 09), d'octobre à juin, en dehors des vacances scolaires zone Paris. Possibilité de désistement sans frais, déduction faite de l'acompte, après 2 séances si l'atelier ne convient pas uniquement durant le mois d'octobre (excepté pour les ateliers 04 et 09) Sauf exception signalée, les spectacles ou présentations de travail organisés sont compris dans les 27 séances, même s'ils ne se déroulent pas le jour de l'atelier. Les horaires annoncés comprennent l'installation et la désinstallation des cours.
- Les inscriptions sont enregistrées à partir du 15 juin de l'année précédente la rentrée dans leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Une priorité d'inscription est donnée aux adhérents de la saison précédente jusqu'au 15 juillet.
- ATTENTION ! Un atelier n'atteignant pas le nombre minimum d'inscrits peut être annulé. Dans ce cas, les sommes engagées (déduction faite du nombre de séances réalisées) et l'adhésion sont restituées aux participants.
- Dans la limite des places disponibles, il est possible de s'inscrire en cours d'année (après accord de l'intervenant) selon le même principe, c'est à dire, engagement sur la totalité des séances restantes (possibilité d'assister gratuitement à une séance en tant qu'auditeur libre). Paiement des coûts de formation au prorata du nombre de séances et de la totalité de l'adhésion, avant le 1^{er} cours.
- Tarifs préférentiels ! En cas d'inscription à un 2^{ème} atelier, une réduction de 20% est appliquée sur l'atelier le moins cher ou de 50% sur l'atelier "Parole de chanson".
- Les stagiaires participant à un atelier disposent du tarif « T2 » pour les mises à disposition de salles, soit une réduction d'environ 25% sur le tarif adhérent.

Engagements du Participant :

- Chaque participant s'engage à suivre l'ensemble des cours auxquels il est inscrit, à respecter les horaires et le présent règlement. Comme chaque membre d'ACP la Manufacture Chanson il s'engage à être respectueux du travail des autres, courtois avec tous et à veiller au respect du matériel et des locaux.
- Toute activité commencée est due en totalité sauf dispense accordée par la direction pour motif grave et, dans tous les cas, le paiement de l'adhésion reste acquis par ACP la Manufacture Chanson. Le stagiaire s'engage à acquitter le coût total de sa formation au plus tard lors du 1^{er} cours (cf. modalités de paiement ci-dessous).
- Les exercices effectués dans les cours sont propriété d'ACP - la Manufacture Chanson, ils ne peuvent être utilisés par le stagiaire dans ses prestations artistiques futures (sauf autorisation expresse de l'artiste pédagogue concerné).
- Le stagiaire s'engage à accepter par avance et à titre gracieux qu'ACP la Manufacture Chanson puisse faire paraître sur son site Internet ou dans toute autre de ses publications une ou plusieurs photographies, sur laquelle il figurerait, prises à l'occasion d'un cours ou d'une présentation dans le cadre de la formation. De même, pour toute production sonore ou vidéo.

Modalités de paiement :

L'acompte est encaissable, après confirmation, à partir du 1^{er} juillet ou dès réception une fois la rentrée passée.

Le solde du règlement et l'adhésion doivent être effectués en totalité avant le 1^{er} cours selon trois possibilités :

1. encaissements annuels : 1 chèque (après déduction de l'acompte) encaissable au 1^{er} novembre.
2. encaissements trimestriels : 3 chèques (après déduction de l'acompte) encaissables aux 1^{er} novembre, 1^{er} janvier et 1^{er} avril.
3. encaissements mensuels : 8 chèques (après déduction de l'acompte) encaissables chaque début de mois de novembre à juin.

ATTENTION ! Aucun chèque post-daté n'est accepté (dater les chèques du jour où ils sont fait et noter au dos la date d'encaissement désirée)

Lieu des cours :

ACP la Manufacture Chanson, 124 avenue de la République 75011 Paris - métro : Père Lachaise.